



Projet de recherche

EXPRO : Le vécu de la probation

Une analyse comparative de l'expérience des personnes en libération conditionnelle astreintes à un suivi probatoire en Suisse romande et alémanique.

Durée: Mars 2022 – mai 2023

Équipe de recherche:

Julia Emprechtinger, HESTS Valais/Wallis, responsable de projet

Pr. Marina Richter, HESTS Valais/Wallis

Pr. Daniel Lambelet, HETSL

Dre. Lucile Franz, HESTS Valais/Wallis



Présentation du projet

Ce projet de recherche financé par le domaine Travail social de la HES-SO a pour objectif de saisir l'expérience vécue de personnes astreintes à un suivi probatoire lors de leur libération conditionnelle, dans une perspective comparative entre un canton romand et un canton alémanique.

La Suisse est un cas d'étude particulièrement pertinent dû au système fédéraliste qui laisse une grande marge de manœuvre aux cantons pour la mise en œuvre de l'exécution des sanctions, même si ceux-ci unifient leur pratique au sein de l'un des trois concordats suisses sur l'exécution des peines.

La thématique de la probation est peu explorée dans ce pays et la recherche existante au niveau international montre des lacunes tant sur le plan théorique que méthodologique (Durnescu et al. 2013).

Le présent projet contribue à combler ces lacunes en adoptant une méthodologie multisensorielle innovante permettant d'explorer la situation de vie des personnes dans la phase transitoire entre l'incarcération et la liberté en répondant à la question suivante :

Qu'est-ce que signifie être « probationnaire » pour les personnes libérées conditionnellement avec un suivi probatoire et qu'est-ce que ce temps de probation leur fait vivre ?

Méthodologie

Par l'emploi de méthodes visuelles et corporelles, le projet explore les différentes dimensions vécues : communiquée, éprouvée, sédimentée

16 personnes astreintes à un suivi probatoire ont été rencontrées à trois reprises

- 8 dans le canton romand
- 8 dans le canton alémanique

La première rencontre a permis de saisir le **vécu communiqué** au moyen d'entretiens **semi-structurés**. Pour enrichir leur récit, les personnes étaient invitées à s'appuyer sur des **méthodes visuelles**, notamment le « timeline » (Bagnoli, 2019) ou des cartes émotions.

La deuxième rencontre s'est déroulée sous forme de « **go-along interview** » (Kusenbach, 2003), une méthode corporelle qui permet d'appréhender la spatialité et le **vécu éprouvé** en allant physiquement dans un lieu d'importance pour la personne.

La troisième rencontre s'est faite sous forme de **focus-group** réunissant les participant·es et permettant de différencier ce qui relève du vécu singulier et ce qui constitue une expérience commune. Elle a permis de compléter les informations recueillies et de comprendre le **vécu sédimenté**. Ce dernier désigne la construction de sens et permet une prise de distance du probationnaire vis-à-vis de sa propre expérience.

En outre, des entretiens exploratoires ont été effectués auprès d'agent·es de probation et/ou chef·fe·s de secteur des services de probation des deux cantons.

Une restitution sera effectuée auprès des partenaires de terrain.

Principaux résultats

L'expérience de la probation des personnes rencontrées varie en fonction de leurs ressources et réseaux personnels, ainsi qu'en fonction de leurs caractéristiques socio-démographiques. L'expérience de carcéralité et la condamnation pénale influencent considérablement le vécu de la probation, en particulier pour les personnes soumises à des mesures.

Les probationnaires apprécient globalement les rencontres avec les services de probation. Leurs agents de probation peuvent les accompagner dans différentes démarches administratives ou d'insertion socio-professionnelle, notamment. Toutefois, plusieurs participant·es ont regretté que les suivis ne soient pas davantage individualisés. Ils·elles soulignent que les éléments proposés ne correspondent que partiellement à leurs besoins.

Si certain·es probationnaires parviennent à retrouver une vie « normale » après la détention, notamment un logement stable et un emploi, d'autres perçoivent les projets de réinsertion proposés comme irréalistes, dû à des contraintes résultantes de la condamnation pénale (casier judiciaire, dettes, etc.).

Les probationnaires rencontré·es expérimentent des formes de spatialité contrainte qui se prolongent après la sortie de prison. Cela est mis en lien avec une sur-institutionnalisation de leur quotidien, fait des rendez-vous avec différentes agences de l'État (psychothérapie, test d'abstinence, etc.). Cela peut par ailleurs contrevenir à leur réinsertion professionnelle.

En savoir plus

Ce projet est une collaboration entre la HETSL et l'équipe CrimSo de la HESTS Valais/Wallis.

Consultez la page **CrimSo** pour connaître nos projets portant sur le travail social dans la justice pénale www.hevs.ch/crimso



www.hevs.ch/crimso

Références

- Bagnoli, A. (2013). Beyond the Standard Interview: The Use of Graphic Elicitation and Arts-based Methods. In Goodwin, J. (dir.). Sage Biographical Research. London: Sage.
- Durnescu, I. Enengl, C. & Grafl, C. (2013). Experiencing supervision. In McNeill, F. & Beyens, K. (Eds.). Offender supervision in Europe. Hampshire, Palgrave Macmillan. p. 19-50
- Kusenbach, M. (2003). Street phenomenology. The go-along as ethnographic research tool. Ethnography 4(3). 455-485.
- Richter, M. & Emprechtinger, J. (2021). Social work in confinement: The spatiality of social work in carceral settings. Geographica Helvetica 76(1), p. 65-73
- Ros, J., Lambelet, D., Wegel, M. & Ruchti, N. (2020). Entre partenariat et cloisonnement : la position inconfortable des agent·e·s de probation. Nouvelle revue de criminologie et de politique pénale, 2, p. 20-30.

